

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

aladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M21- 0021852

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8902

Société : RAN 102330

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MOHAMMED EL KAFI DJER

Date de naissance : 25/10/1967

Adresse :

Tél. : 06612962111 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Dr. Mostafa FADLI
Professeur de Neurochirurgie
Expert Assermenté Auprès
des Tribunaux
12, Place de Alaouites - Rabat
Tél : 05 37 20 20 15
Email : fadlimostafa@yahoo.fr
INPE : 101158768

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : SOUMIYA OUSTANT Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Neuralgie cerveau - maladie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le 31/01/2022

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30/11/22	6	63	3000	Dr. Mostafa Professeur de Neurochirurgie Expert Assermenté à la Cour des Tribunaux 05 37 20 20 15 Rabat Cédémostafa@yahoo.fr : 101156788

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MÉDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

Docteur Mostafa Fadli

Professeur de neurochirurgie

Diplômé de micro-chirurgie
de la Faculté de Médecine de LYON-FRANCE
Ancien Neurochirurgien et chirurgie de la colonne
vertébrale au CHU Ibn Sina de Rabat

Batch No./Exp./PPV 94 dhs 00

LOT: 3850

EXP: 10 2023



Neurochirurgie
et chirurgie de la
colonne vertébrale

الدكتور مصطفى فضلي
أستاذ في جراحة الدماغ والأعصاب والعمود الفقري

دبلوم الجراحة المجهورية - ليون فرنسا
جراح الأعصاب و العمود الفقري سابقا
بالمستشفى الجامعي ابن سينا
خبر محلف لدى المحاكم بالرباط
الخطيط الكهربائي للدماغ

LOT: 3855
EXP: 11 2023



ibat, le : 31 JAN. 2022 الرباط, في :

1- QUESTANI SOUHLYA

Pharmacie BOUCHAM SARL AU
Dr. Sabah Boucham
18, rue Bani Malik, Aviation
Rabat - Tel: 0537 75 78 00
INPE: 102064540



Arcoxia 90 mg
P.P.V: 14 comprimés
Distribué par MSD Maroc
AMM 453/16/0MP/21/INT
6 118001 160051

Pharmacie Br
N°: 15
Le: 15/01/2022

LOT 21C079
EXP 09/24
PPV 109DH20

Dr. Mostafa F.
Professeur de Neuroc.
Expert Assermenté AUP
12, Place de Aliaouites AUP
Tél: 05 37 20 20 15
INPE : 101156768

12، ساحة العوينين - زمام العيادة 12 - الرباط - 12 - Rabat - الهاتف : 05 37 20 20 15

الهاتف : 001707339000030 - + INP101156768

PPV

LOT

PER

98,80

10

12 - Rabat - 12 -

PPV

PPV

PPV